

JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2017

«Nouveaux univers du travail - évolution ou révolution?»

Par Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Seul le texte prononcé fait foi

«Nouveaux univers du travail - évolution ou révolution?», tel est donc le thème dominant de la JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2017. Il doit s'accompagner d'une vision prospective de l'avenir. Si fascinants que soient toutefois les scénarios des futurologues à notre époque de fulgurantes transformations, ils n'en sont pas moins incertains et faillibles. En réalité, le futur se construit. "Le meilleur moyen de prédire le futur est de le créer" déclarait ainsi Peter Drucker, un des plus grands spécialistes du management d'entreprise du 20^{ème} siècle. Voilà pourquoi nous devons, nous autres employeurs, nous intéresser aux projections envisageables et nous interroger de manière critique sur les jalons qu'il convient de poser dès maintenant pour favoriser des développements novateurs.

En bonne logique, nous aurons donc le plaisir d'entendre à ce micro, après mon exposé, des experts reconnus dresser un état des lieux sur ces questions. Nous commencerons avec Christoph Koellreuter et Stephan Vaterlaus, de la Fondation CH2048, qui nous présenteront leur projet de réforme lié à la mutation du numérique. Les robots industriels vont-ils bientôt remplacer les ouvriers et les algorithmes les conseillers financiers? L'intelligence artificielle se substituera-t-elle un jour aux dirigeants d'entreprises? Les deux orateurs ne vont pas loin dans de telles spéculations, malgré leur intérêt théorique. Au-delà de ces thèmes de science populaire qui font souvent les gros titres, ils cherchent à déterminer dans quelle mesure le marché suisse du travail pourrait être touché par ces bouleversements. La recherche différenciée ou prospective occupe aussi l'Union patronale suisse. Nous voulons participer au débat lié à cet axe de recherche. Nous réfléchissons également aux conséquences difficilement prévisibles de la profonde mutation technologique qui, en combinaison avec d'autres tendances longues comme la migration, la démographie ou la globalisation, pourraient ébranler les fondements de notre politique patronale. Voilà pourquoi nous soutenons le projet de la Fondation. Pour terminer, M. Alexandre Saubot, vice-président du MEDEF, l'équivalent français de notre Union patronale, nous livrera l'état d'esprit des employeurs d'Outre-Jura au lendemain des élections législatives et ses réflexions sur les défis qui attendent la deuxième économie européenne sous sa nouvelle présidence. Enfin, nous aurons particulièrement à cœur de saluer la présence de Mme Doris Leuthard, présidente de la Confédération, qui nous délivrera son message de salutation à l'heure du repas.

Un désintérêt croissant à l'égard de la croissance

Comme président de l'Union patronale, je suis en contact permanent avec de nombreux représentants de l'économie, de l'administration et du monde politique. La conclusion que je tire régulièrement de ces échanges est que la Suisse, par rapport à l'étranger, se porte plutôt bien. Ce n'est pas faux, mais avec cette restriction: pour l'instant du moins. Car si l'on veut rester en forme pour affronter l'avenir, il faut commencer par faire correctement le ménage et manifester un réel esprit de changement. Or, à y regarder de près, on n'observe véritablement ni l'un ni l'autre. La Suisse se repose sur ses lauriers et gère son bien-être. La croissance suscite les critiques plutôt que les encouragements. Nous nous en tenons à l'acquis au lieu de viser de nouveaux horizons. Le scepticisme systématique, les réflexes écologiques et les considérations éthiques imprègnent les discours tant chez les directeurs d'opinion que dans un large public. Souvent on agite délibérément des peurs, on impose un carcan à l'esprit d'ouverture et l'on se replie sur la défense des acquis. Compte tenu des deux choses dont la Suisse a de nouveau un urgent besoin: la croissance et la capacité d'innovation, c'est là tout le contraire d'un terrain fertile.

Le point commun à tous les critiques de la croissance est qu'ils comptent sur l'intervention de l'Etat et stigmatisent la liberté économique. Mais l'étatisme est un mauvais génie, un obstacle pour la nouveauté. Au lieu de cultiver une approche visionnaire et d'avoir le courage de poser les jalons qu'exige l'avenir, le Conseil fédéral et le Parlement s'occupent surtout de questions de redistribution, lesquelles ne devraient -surtout- se poser que dans une situation de croissance durable. Cet attachement à la politique du bien-être, combiné à la fièvre réglementaire, crée un cercle vicieux qu'il faut briser. A ce jour, pourtant, le personnel politique semble incapable d'inverser la tendance. Au contraire, il accompagne le mouvement. Ce n'est pas tout: on le voit qui remet aux calendes grecques et sur le dos de la jeune génération le règlement de problèmes structurels, comme dans le cas de la réforme de la prévoyance vieillesse. Tout cela n'est ni social ni porteur d'avenir, mais témoigne d'une nonchalance qui crée une situation hautement injuste. Par ailleurs, si l'on considère les dépenses liées du budget de la Confédération, leur progression devrait dresser les cheveux sur la tête de chaque parlementaire. Où est la liberté de décision si l'affectation de toute dépense est fixée d'avance? Et où est la politique d'inspiration bourgeoise qui devrait apporter sur ce point d'indispensables correctifs ?

Un politicien responsable ne peut pas ne pas voir que les Etats providence européens sont devenus aussi lourds que ruineux. Ils sont liés par de gigantesques obligations financières - avec l'endettement implicite correspondant à tous les engagements pris pour l'avenir et dont la masse s'effondrera sur les générations futures. Les Etats sociaux - Suisse incluse - seront tôt ou tard brutalement rattrapés par

cette dette. La première note douloureuse nous sera présentée quand les taux d'intérêt recommenceront à grimper et que les largesses de politique sociale deviendront impossibles à financer. Alors, l'économiquement faisable devra de nouveau prévaloir sur le politiquement souhaitable, les individus seront forcés de revenir au sens des responsabilités personnelles et les élus à plus de réalisme et moins de politique de bien-être.

Culture helvétique du compromis malmenée

Mesdames et Messieurs, il y a longtemps que des réformes sont en souffrance en Suisse. Il est d'autant plus regrettable que la législature actuelle n'ait rien entrepris jusqu'ici pour remédier à ce malaise. Les partis bourgeois ne parviennent pas à faire passer des améliorations pourtant urgentes, susceptibles d'impulser la croissance et d'assurer les fondements de la prospérité de demain. Je me contente de citer à ce propos la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse, éloignée du texte constitutionnel, l'échec de la 3^{ème} réforme de l'imposition des entreprises - RIE -, ainsi que la réforme de la prévoyance vieillesse d'inspiration centre-gauche qui a été adoptée par le Parlement. De façon plutôt comique, voilà que cette réforme des rentes est aujourd'hui présentée à la population comme la preuve que l'immobilisme de la Suisse face aux réformes peut enfin être battu en brèche - jolie façon de tromper le public, mais nous reviendront plus tard là-dessus.

Avec les élections parlementaires d'octobre 2015 et le très remarqué virage à droite qu'elles inauguraient, on était en droit d'espérer que des réformes et des mesures de déréglementation favorables à l'économie verraient plus facilement le jour sous la Coupole. Tel n'a pas été le cas, comme on le constate en ce milieu de législature. Les luttes d'influence entre partis bourgeois se sont traduites par des jeux de coalition avec le PS de préférence à la poursuite cohérente d'une politique bourgeoise commune. Dans une claire démonstration de "charité bien ordonnée commençant par soi-même", on a vu une politique partisane l'emporter sur une politique de projets. On ne s'explique pas autrement le résultat des délibérations sur la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse ou sur le projet de réforme de la prévoyance vieillesse. Certains seraient tentés de dire que ces coalitions croisées reflètent bien la culture du compromis typiquement suisse. Seulement voilà, dans ces deux cas il ne s'agit pas de compromis dignes du label suisse et dans ces deux cas - je vais y revenir bientôt - nous en ressentirons un jour les douloureuses conséquences.

Les mêmes incohérences s'observent de la part du Conseil fédéral. Le Gouvernement sort régulièrement de son chapeau des projets qui contredisent les principes bourgeois ou libéraux: quotas de femmes, police des salaires, réduction des contingents d'Etats tiers, quand ce ne sont pas des réglementations purement étatiques du marché du travail. Or, pour aboutir à de tels choix, il faut bien que

les voix de Conseillers fédéraux bourgeois viennent appuyer celles des deux représentants du PS. Au sein du collège fédéral, de toute évidence, les deux ministres socialistes obtiennent régulièrement la majorité qu'il leur faut en faveur des thèses de leur parti. Même l'arrivée d'un deuxième représentant de l'UDC au Gouvernement n'a rien changé à cette situation. Reste à souhaiter que le Conseil fédéral actuel, à majorité bourgeoise, saura bientôt redresser le cap. Une chance se présentera peut-être cet automne, quand le Parlement élira un nouveau Conseiller fédéral.

Mesdames et Messieurs, s'il existe un pays au monde qui n'a pas son pareil pour cultiver le compromis acceptable, c'est bien la Suisse. Actuellement, hélas, cet esprit de compromis est réduit à peu de chose par des rivalités de partis. La disposition au compromis est vite interprétée comme un signe de faiblesse, si ce n'est un manque de principes. Pourtant l'absence de compromis est tout sauf une solution puisque, le plus souvent, elle sert uniquement aux uns et aux autres à se profiler et nullement à faire progresser les dossiers.

Par leur intransigeance, pour ne pas dire leur obstination, la gauche et la droite bloquent ensemble beaucoup de choses au Parlement. Ce sont les forces conservatrices des deux camps qui font barrage pour imposer leur diktat aux partis du centre. Du coup, la mode semble être aux mauvais compromis. La NZZ en formule la conséquence en ces termes : «Ceux qui cherchent à vendre comme des compromis de pseudo-solutions qui gèlent les acquis, sacrifient à la politique clientéliste et renvoient à plus tard les réformes indispensables minent la culture de concertation qu'il s'agirait pourtant de mettre en œuvre.»

Légèreté politique dans l'élaboration des conditions-cadre

Permettez-moi d'expliquer, à l'aide de trois exemples actuels, le manque de responsabilité parlementaire dans l'élaboration d'une législation appropriée et durable:

Au chapitre de la mise en œuvre de **l'initiative sur l'immigration de masse**, les employeurs s'étaient engagés en faveur de l'aboutissement dans les délais d'une solution parlementaire impliquant le maintien des accords bilatéraux, ipso facto la poursuite du programme Horizon 2020 ainsi que la ratification de l'Accord sur la Croatie. Tous ces objectifs ont été atteints. A y regarder de plus près, la loi d'application qui devrait en fait orienter l'immigration se révèle être une parfaite réglementation du marché avec priorité imposée par les milieux politiques à la question du chômage. Ce n'est pas le résultat auquel aboutit normalement un Parlement bourgeois, mais celui d'une alliance entre PLR et PS. De telles dispositions indépendantes des questions migratoires comportent nécessairement le risque de charges bureaucratiques disproportionnées. Les employeurs ont donc tout intérêt à étudier de très

près le projet d'ordonnance d'application élaboré par le Conseil fédéral. Au cours de la procédure de consultation qui va s'engager, celui-ci doit être passé au peigne fin quant à son efficacité et aux charges qu'il représente, afin qu'une solution pragmatique soit sur la table au début de 2018. Le degré d'efficacité des mesures sera déterminé dans le cadre des offices régionaux de placement (ORP). Si ces derniers ne parviennent pas à soumettre rapidement les candidats appropriés à l'employeur contractant, les annonces obligatoires, quelle que soit leur ampleur, ne déploieront pas les effets souhaités. La population en viendrait alors à douter à juste titre de l'efficacité de la préférence indigène. Il est donc dans l'intérêt de tous que les ORP, en concertation étroite avec les employeurs, se montrent rapides et efficaces dans la recherche de candidats. Mais l'alliance entre le PLR et le PS nous réserve encore un autre cadeau empoisonné. Vu que la loi d'application votée renonce à un pilotage autonome de l'immigration, il n'a été tenu aucun compte des intentions des auteurs de l'initiative. Etant donné qu'il n'était pas possible de trouver une solution entre partis bourgeois, nous sommes maintenant confrontés au lancement d'une initiative « pour la protection des travailleurs contre les licenciements ». Avec un véritable compromis, cette situation aurait pu être évitée.

En ce qui concerne le deuxième exemple, la **réforme de la prévoyance vieillesse 2020**, les résultats sont analogues. En automne de l'année dernière, les citoyens suisses se sont prononcés clairement contre l'initiative «AVSplus» qui visait une augmentation des rentes AVS de 10 pour cent. Une année plus tard, quasiment jour pour jour, la population suisse est à nouveau appelée aux urnes, le 24 septembre 2017. Elle devra se prononcer sur une extension de l'AVS. Comme ce fut le cas pour «AVSplus», la nouvelle tentative d'extension se ferait dans le cadre de la Prévoyance vieillesse 2020 selon le système de l'arrosoir : tous les nouveaux rentiers percevraient 70 francs par mois de la Caisse de l'AVS, qu'ils en aient besoin ou non. L'évolution démographique est incontestée : compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie et la vague des «baby-boomers» arrivant à l'âge de la retraite, les cotisations AVS des actifs ne vont plus suffire à assurer le financement des rentes d'un nombre croissant de retraités. C'est pourquoi le Conseil fédéral a lancé une réforme destinée à garantir le niveau actuel des rentes et à assurer en même temps le financement des deux premiers piliers.

Face à la menace d'un blocage intégral, le PDC a cette fois réussi, en s'alliant à la gauche, à pervertir l'objectif original de la réforme en son contraire. Au lieu d'assainir durablement le premier pilier, on le développe. En effet, à une majorité ultracourte, le Parlement a décidé une extension des prestations dans une AVS qui présente des déficits chroniques. Celle-ci accentue les problèmes structurels en jouant le rôle d'un accélérateur de feu. En 2030 déjà, il en coûtera plus que l'allègement procuré par les cotisations des femmes qui partiront à la retraite à 65 ans au lieu de 64.

Les raisons d'une progression des coûts supplémentaire consécutive à cette extension sont liées à l'évolution démographique, du fait qu'à l'avenir, les rentiers nés dans les années à fort taux de natalité obtiendraient le bonus de 70 francs par mois. Elles sont aussi à chercher dans le défaut de financement irresponsable de cette extension. Bien que la réforme augmenterait la TVA de 0,6 point et les cotisations salariales de 0,3 point tout en relevant l'âge de la retraite des femmes, l'AVS afficherait à nouveau des chiffres rouges en 2027. En 2030, le déficit atteindrait à nouveau les 3 milliards de francs et en 2035 même 7 milliards par an. Pour combler cette lacune, il faudrait élever l'âge de la retraite à plus de 67 ans, ou/et augmenter les cotisations salariales de près de 1,5 points ou/et rehausser la TVA de près de deux points. Cette évolution rendrait donc encore plus urgentes l'adoption de mesures d'assainissement encore plus draconiennes. La promesse alléchante de rentes AVS plus élevées, en raison du défaut de financement qui la caractérise, se révèle être un chèque en blanc, particulièrement pour les jeunes. Et c'est très injuste, puisque c'est eux qui devront payer la facture.

Un projet aussi irresponsable n'est pas un compromis, dans la perspective d'un avenir viable, mais un arrangement qui exclut des débats l'ensemble de la droite de la Chambre. Permettez-moi de le dire avec plus de clarté encore: c'est un deal qui a permis au PS et au PDC de faire prévaloir leur idéologie. Au PS, on veut développer le pilier étatique à tout prix, tandis que le PDC privilégie avant tout l'amélioration du statut des couples.

Ce semblant de réforme appelle un rejet catégorique dans les urnes. Un non ouvrira la voie à une véritable réforme propre à assurer durablement la prévoyance vieillesse. Un développement funeste sera ainsi définitivement écarté. Resteront les mesures essentielles et largement incontestées: l'alignement de l'âge de la retraite des femmes sur celle des hommes, un apport de financement supplémentaire modéré à l'AVS et l'abaissement du taux de conversion minimal assorti d'une compensation socialement supportable. Ce programme peut être rapidement mis en œuvre par portions digestes et sans un paquet de réforme compliqué. C'est la seule manière d'assurer les rentes à leur niveau actuel dans une Suisse vieillissante confrontée à d'énormes défis démographiques.

A titre de troisième exemple illustrant la nécessité d'avoir une alliance bourgeoise, je mentionne encore ici le thème de l'**emploi des travailleurs âgés**. On ne peut pas dire que le groupe qu'ils représentent soit moins bien accueilli aujourd'hui dans les entreprises que par le passé. Même si les cas individuels sans cesse mis en exergue dans les médias suscitent d'autres impressions, les travailleurs âgés n'ont aujourd'hui aucune raison objective de craindre davantage qu'il y a cinq ans de perdre leur emploi. En outre, le taux de chômage est plus faible chez les travailleurs âgés que chez les jeunes.

Cet écart est resté constant au cours des 30 dernières années. Il est pourtant exact que les plus de 50 ans mettent en moyenne plus de temps à retrouver un emploi.

En dépit de ces réalités, les syndicats demandent une meilleure protection contre les licenciements et de plus longs délais de résiliation pour les collaborateurs âgés. L'Union patronale suisse met très fermement en garde contre une telle mesure. Certes, elle permettrait de mieux protéger les personnes qui occupent un poste aujourd'hui et dont le risque de devenir chômeurs serait ainsi réduit. Mais pour les travailleurs plus âgés, au contraire, il deviendrait encore plus difficile de trouver un emploi, puisque les entreprises hésiteraient davantage à les engager et que les offres d'emplois destinées aux seniors diminueraient. C'est aussi ce que confirme une recherche récemment mise en évidence par le professeur George Sheldon, spécialisé dans le marché du travail. La formule gagnante qui a fait ses preuves est constituée d'une combinaison d'incitations modérées à la retraite anticipée, de barrières plutôt basses - et non hautes - sur le marché du travail pour les travailleurs âgés et de mesures encourageant les aînés à se maintenir en emploi. Ce genre de politique aide en priorité les chômeurs âgés à retrouver rapidement un emploi.

Même si chaque cas individuel est un cas de trop, cette perspective ne saurait être le principe directeur d'une action politique clairvoyante. Nous avons besoin de fonder notre politique patronale sur une vision globale. Les politiciens bourgeois feraient bien de tenir compte de ces analyses intégrales fondées sur des faits. Au lieu de cela, les représentants du peuple cherchent de plus en plus, pour assurer leur réélection, à séduire la base grandissante de leurs électeurs âgés. Dans les cas de ce genre, une protection contre les licenciements qui ressemble à un tranquillisant inoffensif sans effets secondaires est juste ce qu'il faut. Mais c'est oublier que si une entreprise ne peut plus licencier, elle ne va pas engager non plus, comme on le constate notamment en France et en Espagne, où sévit un chômage de longue durée.

Les employeurs de leur côté s'engagent spontanément à repenser leur politique du personnel. Ils doivent tout d'abord discuter avec leurs collaborateurs à intervalles réguliers pour faire le point de la situation sur les plans d'avenir, le potentiel de développement, les besoins et les attentes réciproques. Dans un deuxième temps, il s'agit de prendre et faire prendre conscience que dans l'environnement économique très dynamique d'aujourd'hui, une carrière linéaire n'est plus la règle générale. Il est important de détabouiser les carrières en arc et de les reconnaître comme modèles de carrières possibles. Troisièmement, les offices régionaux de placement doivent mieux contribuer qu'aujourd'hui à la réintégration des seniors sans emploi en offrant des appuis individuels spécifiques ainsi qu'une adéquation fine entre le profil d'emploi et les demandeurs d'emploi.

Besoin de réforme en Europe aussi

Permettez-moi, en conclusion, de revenir sur nos relations commerciales et d'évoquer ici en particulier les relations de la Suisse avec l'Europe. Aucun de nous ne sait où en sera l'Europe dans 20 ans. Une chose est certaine : l'Europe devra se réformer. J'espère, et je le souhaite, qu'elle en sera capable. Le Brexit et les résultats des élections dans divers pays européens ont clairement montré que la libre circulation des personnes en tant que droit fondamental de l'UE dans son essence même est mise à rude épreuve. C'est pourquoi de nouvelles idées se font jour en Europe pour combattre des rejets liés à l'immigration, éventuellement combinés à des mécanismes du droit des assurances susceptibles d'exercer un effet de frein. Ce n'est pas à nous de nous lancer dans une action hâtive. Pourtant, même si le Parlement a raison de renoncer à un contre-projet à l'initiative RASA, le Conseil fédéral est tenu de chercher des solutions avec l'UE pour notre pays sur la base de l'article 121aCst (initiative contre l'immigration de masse - IIM). Dans la politique européenne définie par l'ensemble du Conseil fédéral, une stratégie fait toujours défaut. Il manque une vue d'ensemble présentant des objectifs clairs. Ce sont toujours certains départements qui dominent le rythme de la vie politique en alternance: le DFJP, le DFAE ou le DEFR.

Dans le processus de réforme, le nouveau président de la République française, Emmanuel Macron, et la chancelière de la République fédérale d'Allemagne, Angela Merkel, joueront un rôle majeur. C'est pourquoi j'ai hâte de découvrir un peu plus tard, par la bouche du vice-président du MEDEF Alexandre Saubot, l'ampleur de l'atmosphère du renouveau en France.